



A.D.E.N.A.H.

Association de Défense contre les Nuisances
de l'Aérodrome de Mulhouse/Habsheim

Président :

Eric HUBER-SIMON
33 rue des Merles
68440 HABSHEIM

Le 29 mars 2019

à l'attention de :
**Direction de l'Euroairport
DGAC**

Monsieur le Directeur,

L'ADANAH est une association de défense des riverains contre les nuisances sonores et polluantes dues aux survols des avions. Elle compte plus de 200 membres, son siège étant situé à Habsheim. En 2011, forts de notre détermination et de notre esprit coopératif, nous avons signé une charte avec les clubs aéronautiques basés sur l'aérodrome de Mulhouse/Habsheim, en accord avec la Préfecture. Cette charte aura permis de revoir la carte VAC et de redéfinir les couloirs de vols, afin d'éviter tout survol des communes de Habsheim et de Rixheim.

Comme évoqué à plusieurs reprises, nous demeurons sensibles aux nuisances sonores et à la pollution atmosphérique générées par les moyens et longs courriers. Si les riverains sont incommodés, c'est non seulement l'accroissement du nombre de vols et de passagers transportés qui est en cause, mais aussi - comme vous le savez bien - les créneaux horaires du matin et de la nuit. Trop souvent les premiers vols se font avant 5h et les derniers jusqu'à minuit, voire au-delà.

De plus, les nouvelles procédures de décollage direction Nord se font au détriment de la qualité de vie des riverains Alsaciens. En période de vacances un avion survole la commune toutes les 3-4 minutes, théoriquement à 3000 pieds, ce qui n'est malheureusement pas systématiquement respecté.

L'Adenah a procédé à des relevés et constaté que certains vols en phase d'atterrissage se font au-dessus de la forêt de la Hardt à environ 750 m à l'Est de l'A35 (point GPS 47°42'06''90N 7°26'50''79E). Cette approche de la piste correspond en fait à la limite EST du cône de l'ILS15.

Suite à ce constat, nous demandons de décaler de 1, voire 2° vers l'Est le cône d'atterrissage concerné par l'ILS15, ceci afin de limiter le survol des communes de Habsheim et Rixheim. Cette demande est d'autant plus légitime, qu'elle ne déplace pas le problème en pénalisant d'autres communes.

Nous vous demandons également la remontée du seuil d'entrée de l'ILS15 de 4000 à 5000 pieds ainsi que le recul du seuil d'atterrissage de 1000m comme cela a été fait pour les Suisses sur l'ILS33 afin que les avions survolent les communes à une altitude plus élevée.

Les nuisances actuelles ne sont plus tolérables pour notre population et les promesses sans suite décrédibilisent non seulement notre association mais aussi la municipalité, particulièrement soucieuse de la qualité de vie de ses citoyens.

La politique gouvernementale tend aujourd'hui à réduire les nuisances sonores et polluantes, il nous semble opportun que tous les acteurs s'impliquent dans cette démarche.

Nous vous prions de bien vouloir prendre notre demande en considération, dans les meilleurs délais possibles, et de trouver une solution pérenne et adéquate quant au déplacement du cône d'atterrissage au-dessus de la forêt de la Hardt.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'accepter l'expression de notre parfaite considération.

ADENAH
Le Président
Eric HUBER-SIMON

Le Maire de Habsheim
Gilbert FUCHS

Le Maire de Rixheim
Ludovic HAYE